

# Présentation du RPI

Année 2017-2018

## A- Horaires et répartition

Les écoles de Pouillé et de Saint-Valérien forment un **Regroupement Pédagogique Intercommunal**. L'ensemble des classes mises à la disposition des élèves et des enseignants se trouve donc sur deux sites. Le **RPI** compte 4 classes et 98 élèves répartis comme suit :

	Ecole Jacques Prévert de <b>POUILLÉ</b> 23 Route de l'Herminault 85 570 Pouillé ☎ 02-51-87-73-88						Ecole de <b>SAINT VALÉRIEN</b> 36 Rue de l'école 85 570 Saint-Valérien ☎ 02.51.00.10.36		
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	2	8	7	14	13	11	7	26	10
Classe	TPS-PS-MS-GS : <b>31 inscrits</b>			CP-CE1 : <b>24</b>			CE2-CM2 : <b>17</b>		CM1 : <b>26</b>
Horaires scolaires	<u>Matin</u> *du lundi au vendredi : 8h55-11h55 <u>Après-midi</u> * du lundi au vendredi : 13h25-16h25 <b>Les élèves n'ont plus classe le mercredi.</b>						<u>Matin</u> *du lundi au vendredi : 9h05-12h05 <u>Après-midi</u> * du lundi au vendredi : 13h35-16h35 <b>Les élèves n'ont plus classe le mercredi.</b>		
	En cas d'absence, les parents doivent prévenir l'école le jour même <b>avant 9h30</b> .								
Horaires APC	* certains lundis, mardis, jeudis de 16h30 à 17h00						* certains lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h35 à 17h05		

## B- Personnels

	Ecole Jacques Prévert de <b>POUILLÉ</b>		Ecole de <b>SAINT VALERIE</b>	
Directeur	Mr Prisset		Mme Boury Élodie	
Classe	TPS-PS-MS-GS	CP-CE1	CE2-CM1	CE2-CM2
Enseignants	<b>Mme Chosson Karine</b>	<b>Mr Prisset Frédéric</b>	<b>Mme Boury Élodie</b>	<b>Mme Hamdi Émilie</b>
ATSEM	Mme Etienne Christelle	Mme Bréchoire Laurence (matin)	x	
Cantinière	Mme Rocher Nathalie		Mme Bréchoire Jocelyne Mme Coumilleau Sylvie Mme De Munter Laëtita	
Surveillance pause méridienne	Mme Bréchoire Laurence Mme Pacurar Lavinia Mme Rocher Nathalie			
Accompagnatrices car	Mme De Munter Laëtita (matin) Mme Pacurar Lavinia (matin à la descente du car à Pouillé) Mme Rocher Nathalie (soir)			
Animateurs Garderie	Matin : Mme Bréchoire Laurence sur le site de Pouillé Soir : Mme Coumilleau Sylvie et Mme Bréchoire Jocelyne ou Mme De Munter Laëtita sur le site de Pouillé			
DDEN	Mr Bossard Maxime			

Enseignant réfèrent	Mr Agat Vincent, Collège L'Anglée – Sainte Hermine ☎ 02.51.56.59.05		
------------------------	---	--	--

### **C- Informations pratiques**

Cantine, garderie : La cantine et la garderie sont gérées par les Mairies. Elles ne sont donc pas sous la responsabilité des enseignants. **Pour tout renseignement : Mairie de Pouillé : 02 51 00 11 28 – Mairie de Saint Valérien : 02 51 00 11 67.**

Assurance : L'attestation d'assurance de votre enfant **doit impérativement porter** ces trois mentions "**responsabilité civile**", "**individuelle accident**" et "**sur l'année scolaire 2017-2018**".

Santé : Si votre enfant est atteint d'une maladie relevant de cette liste, vous devez impérativement avertir le directeur d'école : Coqueluche, Diphtérie, Gale, Hépatite A, Infections à cytomégalovirus, Mégalérythème épidermique (5ème maladie), Oreillons, Pédiculose du cuir chevelu (poux), Rougeole, Rubéole, Scarlatine, Tuberculose, Varicelle.

#### Calendrier scolaire 2017 –2018 pour la zone B

Rentrée scolaire des élèves	lundi 4 septembre 2017
Vacances de la Toussaint	du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noël	du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018
Vacances d'hiver	du samedi 24 février au lundi 12 mars 2018
Vacances de printemps	du samedi 21 avril au lundi 7 mai 2018
Début des vacances d'été	samedi 7 juillet 2018

La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Goûters d'anniversaire : En raison de la législation en vigueur, les gâteaux faits maison ne seront malheureusement plus autorisés.

### **D- Lexique**

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (gérées par les enseignants)

**Bonne rentrée à tous !**